



Info Délits

Mai 2014



Direction prévention et communication

Urgence : 117

Gérant de sécurité
Adj Christian Borloz
christian.borloz@vd.ch

Centre Gendarmerie Mobile
1847 Rennaz
www.police.vd.ch

021 557 88 05
079 446 65 02

Postes de gendarmerie :
Police Riviera :
www.info@police-riviera.ch - www.police-riviera.ch

Rennaz : 021 557 88 21
021 966 83 00

Vevey: 021 557 13 21

Commune de Blonay:



Entre samedi 05, vers 2355, et dimanche 06.04, à 0645, ch. du Signal. Vol par effraction dans une voiture. Brisé la vitre latérale arrière gauche. Dérobé un sac à main contenant du numéraire, des cartes de crédit et divers papiers personnels.

Entre jeudi 10, vers 2200, et vendredi 11.04, à 0730, rte d'Andix. Vol par effraction dans une auto. Brisé le déflecteur arrière gauche. Dérobé du numéraire et un appareil électronique.

Entre jeudi 17, vers 1630, et vendredi 18.04, à 0915, ch. de Bahyse. Vol par introduction clandestine dans une salle de sport. Pénétré par les vitrages coulissants, vraisemblablement déverrouillé au préalable, et tenté de fracturer un distributeur de boissons, sans succès.

Entre jeudi 24, vers 2000, et vendredi 25.04, à 0620, ch. du Carcet. Vol par effraction dans une auto. Brisé le vitrage de la portière arrière gauche et dérobé du matériel électronique.

Vendredi 25.04, entre 0030 et 0630, rte de Prélaz. Vol par effraction dans une voiture. Brisé le déflecteur arrière gauche. Emporté du numéraire et des papiers personnels.

La même nuit, entre 2130 et 0300, rte du Village. Vol par effraction dans une auto. Brisé le vitrage de la portière arrière gauche et dérobé divers effets personnels.

Commune de St-Légier :



Entre samedi 05, vers 1000, et dimanche 06.04, à 0930, ch. de la Forestallaz. Vol par effraction dans une auto. Brisé le vitrage de la portière avant droite et dérobé un sac à dos contenant des vêtements.

Vendredi 18.04, entre 0000 et 0755, rte des Deux-Villages. Vol par effraction dans un établissement public. Forcé la porte principale. Apparemment rien dérobé.

Entre jeudi 17, vers 2030, et vendredi 18.04, à 1205, rte des Deux-Villages. Vol par effraction dans un immeuble. Accédé librement au sous-sol et forcé la porte d'une cave. Emporté de l'outillage.

Entre jeudi 24, vers 1800, et vendredi 25.04, à 0730, ch. du Clos-de-Leyterand. Vol par effraction dans une voiture. Brisé le vitrage de la portière arrière gauche et emporté un appareil électronique.

La même nuit, adresse identique. Vol par effraction dans une automobile. Brisé le déflecteur arrière gauche. Emporté une veste en cuir et des appareils électroniques.

C. Borloz adj





Info Délits

Mai 2014



Conseil du mois :

Nettoyage de façades, de toits, de terrasses, attention aux arnaques !

Les beaux jours ne vont pas tarder à arriver ! Il est temps de redonner un caractère estival à votre demeure et de gommer les traces laissées par la mauvaise saison.

Des entreprises, stationnées en France voisine ou des ouvriers étrangers, non établis en Suisse, circulant avec des véhicules immatriculés avec des plaques d'exportations (vignette de couleur rouge apposée sur les plaques, indiquant le mois et l'année de validité) font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix déifiant toutes concurrences.

Soyez vigilant avant de donner votre accord pour l'exécution de tels travaux. En effet, sans devis, le montant est à régler immédiatement, de surcroît sans facture.

Dans la réalisation des travaux, Ils utilisent des appareils à haute pression qui peuvent endommager la structure de la façade, voire arracher des tuiles. Le produit employé, à forte teneur en eau de javel, détruit irrémédiablement la végétation avoisinante et blanchit les dalles. De plus, il s'évacue dans les conduites des eaux claires.

Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bien facture des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

